



<http://www.ambafrance-am.org>



https://twitter.com/ambafr_armenie



Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 31 octobre 2019

La Chambre des représentants des Etats-Unis a adopté une résolution reconnaissant formellement le génocide arménien/ A la une de la presse du jour l'adoption par la Chambre des représentants des Etats-Unis d'une résolution reconnaissant formellement le génocide arménien qui a été adopté par l'écrasante majorité de 405 voix sur 435 et seulement onze voix contre. L'objectif de la résolution est notamment de « *commémorer le génocide arménien par la reconnaissance et le souvenir officiels* » et « *rejeter* » les efforts de la Turquie pour le nier. Le gouvernement devrait également « *encourager l'éducation et la compréhension par le public des faits du génocide arménien* » et de leur « *pertinence pour les crimes contre l'humanité modernes* ». La presse indique qu'Erevan s'est félicité de ce vote, le Premier ministre, Nikol Pachinian, l'a qualifié d'« *historique* ». « *La résolution 296 est une étape audacieuse vers le service de la vérité et de la justice historique qui offre également un réconfort aux millions de descendants de survivants du génocide arménien* » a déclaré le Premier ministre. Le Ministère arménien des Affaires étrangères a également publié [un communiqué](#) saluant la résolution. La presse salue les efforts des organisations de la diaspora arménienne aux Etats-Unis, notamment le Comité national arménien d'Amérique (ANCA), qui ont joué un rôle primordial pour ce vote. L'ensemble de la presse note qu'il s'agit d'un texte non-contraignant adopté dans un contexte politique de tensions entre les Etats-Unis et la Turquie. Le doyen de la faculté des études orientales de l'Université d'Etat, Ruben Melkonian, souligne l'importance de cette décision tout en indiquant que cette démarche découle des intérêts politiques des Etats-Unis et pas de son approche pro-arménienne ou humanitaire. *Jamanak* rend compte des propos de l'ancien député et ancien diplomate, Achot Voskanyan, selon lequel si les Etats-Unis reconnaissent le génocide, le processus de la reconnaissance internationale pourrait être considéré comme achevé. Selon l'ancien diplomate, l'actuelle tension entre les Etats-Unis et la Turquie a joué un rôle décisif dans l'adoption de la résolution. Quant à la restauration des relations arméno-turques, l'ancien diplomate n'y voit pas de perspectives pour le moment. *Haykakan Jamanak* note que la décision de la Chambre des représentants des Etats-Unis est plutôt dans le champ des relations turco-américaines que dans le champ des relations arméno-américaines. Le quotidien se demande quel sera l'impact de cette résolution sur les relations arméno-turques et si elle pousserait la Turquie à abandonner ses préconditions à la restauration du dialogue. D'après *Haykakan Jamanak*, les Etats-Unis sont intéressés par le règlement des relations arméno-turques qui entraînerait une diminution du rôle de la Russie dans la région, mais étant donné le contexte géopolitique, le quotidien est sceptique quant à la volonté de la Turquie de restaurer les relations. *Haykakan Jamanak* avance que si l'objectif de la reconnaissance du génocide est de ne pas permettre la répétition de tels crimes, selon le quotidien il existe d'autres moyens pour s'en assurer notamment en créant un pays et une armée suffisamment forts pour ne pas dépendre de l'intervention de la société internationale. *Haykakan Jamanak* se demande si l'Arménie pourrait capitaliser cette résolution dans le contexte géopolitique actuel, ou elle restera une victoire morale. La presse note que ce vote a suscité la colère de la Turquie, d'autant qu'il intervient le jour de sa fête nationale. Tous les journaux rendent

compte de la réaction du Président turc, Recep Tayyip Erdogan, qui a déclaré que cette mesure n'avait « aucune valeur » et que la Turquie ne la reconnaissait pas. Le Ministère turc des Affaires étrangères avait également réagi en condamnant fortement un « acte politique dénué de sens », ayant pour « seuls destinataires le lobby arménien et les groupes anti-turcs ». La presse indique que l'ambassadeur américain à Ankara a été convoqué au ministère des Affaires étrangères en lien avec « la décision dépourvue de fondement juridique ou historique prise par la Chambre des représentants ». Bakou a également condamné la résolution la qualifiant d' « injuste et partielle ». *Joghovour* voit un lien entre l'adoption de la résolution et le fait que juste après le vote, l'armée azerbaïdjanaise a ouvert le feu en direction des villages frontaliers de l'Arménie.

Le Ministre de la Justice réagit à la déclaration du Président de la Commission de Venise/ La presse indique que le ministre de la Justice, Rustam Badasyan, a réagi à la déclaration du Président de la Commission de Venise, Gianni Buquicchio, sur la situation autour de la Cour Constitutionnelle (CC) (cf. [revue du 29 au 30 octobre 2019](#)) en indiquant que le gouvernement en tiendrait compte. Rustam Badasyan a également déclaré que la situation autour de la Cour constitutionnelle n'était pas une question de respect mutuel mais plutôt le résultat de « l'élection douteuse du président de la Cour constitutionnelle » en mars 2018. Il n'a pas nié que le gouvernement veuille que le Président de la CC, Hrayr Tovmasyan, démissionne. Ce dernier a par ailleurs salué la déclaration de Buquicchio, affirmant que son contenu « découlait des intérêts de notre État ».

Serge Sarkissian qualifie les dirigeants actuels de « populistes irresponsables »/ La presse rend compte de la déclaration du Président du parti Républicain, l'ancien Président de l'Arménie, Serge Sarkissian, dans laquelle il a qualifié les dirigeants actuels de « populistes irresponsables ». A la question de savoir s'il craint d'être arrêté, Serge Sarkissian a indiqué qu'il n'avait pas peur de l'être et que sa seule crainte était « les politiques destructrices menées par des populistes irresponsables ».

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage-2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovour-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vremia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.